



Affiché le 30/06/2016
Retiré de l'affichage le :
Signature :

Département du Morbihan
Arrondissement de LORIENT
MAIRIE D'AURAY (56400)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2016

Le mardi 28 juin 2016 à 19 HEURES 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mardi 21 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de M. DUMOULIN Jean, Maire.

La séance a été publique.

Etaient Présents à la présente délibération :

M. Jean DUMOULIN, M. Gérard GUILLOU, M. Azaïs TOUATI, M. Jean-Yves MAHEO, Mme Aurélie QUEIJO, M. Joseph ROCHELLE, Mme Françoise NAEL, M. Ronan ALLAIN, Mme Mireille JOLY, Mme Valérie VINET-GELLE, M. Maurice LE CHAMPION, M. Patrick GOUEGOUX, Mme Fabienne HOCHET, M. Armel EVANNO, Mme Annie RENARD, Mme Marie-Joëlle MIRSCHLER, M. Benoît GUYOT, Mme Marina LE ROUZIC, M. Laurent LE CHAPELAIN, Mme Kaourintine HULAUD, M. Roland LE SAUCE, M. François GRENET, M. Jean-Pierre GRUSON, Mme Nathalie BOUVILLE, Mme Emmanuelle HERVIO, M. Yazid BOUGUELLID

Absents excusés :

Mme Pierrette LE BAYON (procuration donnée à M. Jean DUMOULIN), M. Jean-Michel LASSALLE (procuration donnée à M. Gérard GUILLOU), M. Guy ROUSSEL (procuration donnée à M. François GRENET), Mme Marie-Noëlle POMMEREUIL (procuration donnée à M. Jean-Pierre GRUSON), Mme Joëlle MARTINEAU (procuration donnée à M. Roland LE SAUCE)

Secrétaire de séance : Mme Valérie VINET-GELLE

COMPTE RENDU

~~~~~

## **0- DGS - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2016**

Le conseil municipal approuve le procès verbal de la séance du 14 juin 2016.

## **1- DST - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE CHALEUR ET CHAUDIERE BOIS DU GUMENEN - PASSATION D'UN AVENANT N°2**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet joint d'avenant n°2 à la convention de délégation de service public,

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à le signer, ainsi que tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

## **2- DEE - DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'EDUCATION ET SERVICE JEUNESSE – PROROGATION DE GRILLES TARIFAIRES DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2016**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la prorogation des grilles tarifaires présentées du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016

## **3- DEE - LOCATION ET UTILISATION DU CENTRE KER YVONNICK – GRILLES TARIFAIRES A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2016**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix pour),

2 abstention(s) :  
M. LE SAUCE, Mme MARTINEAU

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE les grilles tarifaires présentées, valables à partir du 1er septembre 2016

#### **4- DEE - POLITIQUE DE LA VILLE - RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE 2015 ET PROJETS 2016**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- PREND CONNAISSANCE du rapport sur la politique de la Ville de 2015
- PREND CONNAISSANCE de la programmation 2016

#### **5- DEE - NOUVELLE CONVENTION D'UTILISATION D'ABATTEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES - APPROBATION DE LA CONVENTION ET DU PROGRAMME D'ACTION, AUTORISATION À DONNER AU MAIRE POUR LA SIGNER**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention jointe sur l'utilisation de l'abattement de TFPB entre l'Etat, la Ville d'Auray, la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, le bailleur social Bretagne Sud Habitat,

- **AUTORISE** le Maire à la signer,

- **DONNE** tous les pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération

#### **6- DACJ - SERVICE JEUNESSE - REALISATION DE FRESQUES SUR DES TRANSFORMATEURS ELECTRIQUES - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE, ERDF ET LE SDEM - AUTORISATION A DONNER AU MAIRE DE LA SIGNER**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la convention de partenariat avec ERDF et le SDEM.
- AUTORISE le Maire à la signer.

#### **7- DACJ - ECOLE DE MUSIQUE - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE**

**PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'AURAY ET L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE (APEC) - AUTORISATION A DONNER AU MAIRE DE LA SIGNER**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'Association des Parents d'Eleves de l'Ecole de Musique (APEC).

- **AUTORISE** le Maire à la signer.

**8- DAGRH - SUPPRESSIONS DE POSTES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (31 voix pour),

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE les suppressions de postes présentées

- AUTORISE le Maire à modifier en conséquence le tableau des emplois

**9- DF - REALISATION D'UNE ETUDE EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD)**

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés (23 voix pour),

8 voix contre :

M. ROUSSEL, Mme HULAUD, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme MARTINEAU, M. GRENET, M. GRUSON, Mme HERVIO

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :  
Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de confier à un prestataire privé la réalisation d'une étude personnalisée de la commune, dont le coût se situerait dans une fourchette comprise entre 12 000 et 20 000 € HT, afin de confirmer, entre autre, l'opportunité de mettre en place ce système.

- **INSCRIT** la dépense au budget de la commune,

- **AUTORISE** le maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles, notamment en déposant un dossier de demande de subvention auprès de l'État, au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et de tout autre financeur,

- **AUTORISE** le maire à signer tout document à intervenir.

**10- DU - ARRÊT DU PROJET D'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix pour),

8 abstention(s) :

M. ROUSSEL, Mme HULAUD, Mme POMMEREUIL, M. LE SAUCE, Mme MARTINEAU, M. GRENET, M. GRUSON, Mme HERVIO

2 absent(s) n'ayant pas donné procuration :

Mme ROUSSEAU, M. BOUQUET

Le Conseil Municipal :

- **ARRÊTE** le projet d'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

A 21h00 l'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance.